

**INTENDANCE
ADJOINTE GESTIONNAIRE
Line GARREAU**

Courrier n°
Tel accueil : 04 73 26 56 95
Mél : int.0631502r@ac-clermont.fr

Collège Charles Baudelaire
32 rue Baudelaire
63000 CLERMONT-FERRAND

Clermont-Ferrand, le 29/11/2023

Objet : VOYAGE SCOLAIRE A STRASBOURG

Un voyage scolaire est organisé du mercredi 15 mai 2024 jusqu'au vendredi 17 mai 2024. L'effectif prévisionnel est de 28 personnes : 25 élèves et 3 accompagnateurs.

Le départ se fera du Collège Baudelaire – 32 Rue Baudelaire – 63000 CLERMONT-FERRAND.

Le déplacement se fera en bus.

Itinéraire : Strasbourg / Verdun / Reims

- Départ le mercredi 15 mai 2024 vers 7h en direction de Strasbourg, prévoir un arrêt pour le repas apporté par les élèves
- A Strasbourg : visite du Parlement Européen dans la journée (préciser les horaires de la visite) Hébergement avec repas du soir et petit déjeuner + panier repas du lendemain midi
- Jeudi 16 mai : trajet vers Verdun, visite du site de Douaumont à partir de 10h.
- Vers 18h le jeudi 16 mai départ vers Reims. Hébergement à Reims avec repas du soir + petit déjeuner + panier repas pour le lendemain midi
- Vendredi 17 mai commémoration au Parc Léo Lagrange le matin ; panier repas puis visite de la cathédrale de Reims pour retour vers Clermont-Ferrand pour y arriver vers 20H.

Préciser pour chaque jour les heures de départ de d'arrivée, ainsi que la localisation des hôtels et s'il y a déplacement avec le bus pour se rendre sur les lieux des visites.

Le forfait comprendra obligatoirement :

La visite du Parlement de Strasbourg le mercredi 15 mai 2024

Il devra être prévu, en option :

La visite du site de Douaumont (fort, ossuaire, tranchées reconstituées, tranchée des baïonnettes, village martyr) – Visite guidée

La visite guidée de la cathédrale de Reims et du Palais du Tau

Ne sont pas compris :

Repas du mercredi 15 mai midi (emmené par les élèves).

Préciser obligatoirement :

- les emplacements des hébergements et le type d'hébergement (hôtel, auberge de jeunesse, etc ...)
- le type de repas proposés (repas chauds, paniers repas ...etc...)
- le planning quotidien précis de l'organisation des journées incluant les visites effectuées, les temps d'arrêts pour les repas ou les temps d'arrêt obligatoires
- tout ce que le forfait ne comprend pas

L'offre doit pouvoir permettre de faire apparaître séparément le coût du transport, pour l'inclure dans une demande de subvention.

Modalités de paiement :

Sur facture

Acompte 70 % maximum avant le départ – Solde définitif après la réalisation du voyage

En matière d'assurances préciser ce qui est inclus et les coûts en cas d'assurances optionnelles.

Critères d'attribution :

Afin de déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants :

- Prix des prestations : 40%
- Qualité des services associés : 60%

L'engagement du collège sera matérialisé auprès du titulaire par un bon de commande et par contrat. Le voyage est conditionnés par l'inscription des familles : le nombre d'élèves peut légèrement varier et dans le cas d'un nombre d'inscriptions insuffisant, le collège se réserve la possibilité de ne pas organiser le voyage.

Dépôt des offres :

Envoi par mél sur : int.0631502r@ac-clermont.fr

Date limite de dépôt des dossiers: mercredi 20 décembre 2023 à 12h

Toute demande de renseignement complémentaire peut être adressée à Mme l'Adjointe-Gestionnaire par mél sur int.0631502r@ac-clermont.fr